

La plus considérable de ces digues dont il soit fait mention, est celle que l'on a trouvée sur le lac des Herbes (*Grass lake*), à l'ouest du lac Supérieur. Elle mesurait 260 pieds de longueur, sur une hauteur verticale de 6 pieds au milieu, prolongée ensuite, en se courbant dans le sens du courant, encore de 13 pieds; ce qui équivalait à 19 pieds d'étendue totale en hauteur. On a calculé qu'il n'y avait pas moins de 7000 pieds cubes de matière solide dans cette masse. Œuvre vraiment gigantesque eu égard à la taille de l'animal et aux moyens à sa disposition. En outre de la courbure du milieu, qui permettait à cette digue de résister avec plus d'avantage à l'effort de l'eau, elle était encore appuyée de deux autres digues un peu plus basses, l'une au dessus et l'autre au dessous du courant. Étonnante prévoyance de l'animal, qui avait voulu par là mettre son ouvrage à l'abri des efforts de l'eau dans les grandes crues! Il est à remarquer que presque toutes les digues que l'on a trouvées dans les forts courants, avaient une courbure au milieu, telle que celle mentionnée plus haut. Il peut se faire que ce fut là l'effet naturel de la force de l'eau qui avait forcé l'ouvrage à céder un peu, mais il est aussi probable que le plan avait pu être ainsi arrêté dans les desseins de l'ingénieur architecte.

Voyons maintenant la famille à l'ouvrage. Il s'agit de barrer le cours de cette petite rivière ou de ce ruisseau pour y asseoir les demeures de la colonie. Un arbre renversé qui s'avance déjà au loin dans le courant, a déterminé le choix du site de la digue; on avisera donc un autre arbre, sur la rive opposée, pour être renversé en sens contraire au premier; ce sera par exemple un peuplier ou un merisier, il mesurera plus de 30 à 40 pieds de hauteur sur un diamètre à la base de 12 à 15 pouces. Voilà de suite quatre, cinq piocheurs à l'œuvre pour enlever la terre du pied et mettre les racines à nu. Les ongles de leurs pattes antérieures leur serviront de pelles ou de pioches, et leurs fortes incisives remplaceront la hache pour couper les racines; celles-ci, quelquefois presque aussi grosses que le tronc, sont dans